



Lettre d'information du Parlement européen

Les députés européens sont en session plénière du 19 au 22 janvier



La première plénière de 2026 sera dominée par les tensions transatlantiques qui se sont fortement accentuées depuis début janvier, et plus encore ces derniers jours, notamment sur la question du Groenland.

En ouverture de la plénière, hier en fin d'après-midi, la Présidente du Parlement européen a réagi aux menaces tarifaires américaines contre les huit pays européens, dont la France, qui ont manifesté leur soutien au Groenland : « Ces menaces de droits de douanes, qui plus est contre des alliés de l'OTAN, ne vont pas améliorer la sécurité dans l'Arctique, bien au contraire (...). Le Groenland n'est pas à vendre. Sa souveraineté et son intégrité territoriale doivent être respectées (...). Nous savons que les menaces internationales graves sont mieux prises en compte quand les Européens et les Américains agissent de concert, chacun à leur manière, avec leurs désaccords, mais guidés par les valeurs et les principes qui définissent leur relation (...). Je sais que notre choix du dialogue et de la retenue pourra être interprété comme une faiblesse. Mais c'est tout le contraire : il s'agit de notre force. Nous sommes l'Europe. Et nous défendrons toujours notre approche fondée sur la raison, la confiance et la mesure ».

Dès la semaine dernière, la Présidente du Parlement et les présidents des groupes politiques avaient, fait assez rare, adopté une déclaration commune (moins le groupe ECR) condamnant fermement les propos de Donald Trump sur le Groenland, jugés contraires au droit international, aux principes de l'ONU et à la souveraineté d'un allié de l'OTAN. De son côté, le président de la commission du commerce international du Parlement européen, Bernd Lange, a proposé à la fois la suspension de l'examen en commission parlementaire de l'accord commercial avec les États-Unis (dit « accord de Turnberr ») et l'utilisation de l'instrument anti-coercition en matière de commerce. Cet outil, créé en 2023 et dont la mise en œuvre nécessite la majorité qualifiée des pays de l'UE, permet entre autres le gel de l'accès aux marchés publics européens et le blocage de certains investissements américains en Europe.

Alors qu'un Conseil européen extraordinaire est prévu dès jeudi et en marge de réunions possibles à Davos, l'attention des députés européens se portera donc sur la réponse que l'Union européenne peut apporter face à cette escalade sans précédent, lors d'un débat prévu mardi après-midi. Dans ce contexte, le [rapport sur les relations politiques UE-États-Unis](#), qui avait été adopté en décembre dernier et devait être porté aux voix ce mercredi, est reporté à une session ultérieure.

La situation en Iran sera également au centre de l'attention. En ouverture, hier, la Présidente Metsola a demandé aux députés de rendre hommage au courage du peuple iranien par des applaudissements plutôt qu'une minute de silence. Elle a rappelé sa décision d'interdire l'accès au Parlement européen pour tout représentant de la République islamique d'Iran et son souhait de voir le corps des gardiens de la révolution islamique inscrits sur la liste des organisations terroristes.

Autre sujet majeur de l'actualité internationale, très suivi en France : l'accord de libre-échange signé par la Commission européenne ce week-end avec les quatre pays du Mercosur. S'il figure parmi les points à l'ordre du jour ce mercredi, il ne s'agit pas encore du vote sur sa ratification : c'est ce que nous vous expliquons en détail dans notre focus ci-dessous.

Enfin, la plénière poursuit également ses travaux législatifs et sera marquée par la présentation des priorités de la présidence chypriote du Conseil de l'UE pour le semestre à venir, ainsi que par une cérémonie célébrant le 40^e anniversaire de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à l'Union européenne. Une cérémonie à laquelle la présence du roi d'Espagne est confirmée, malgré le terrible accident ferroviaire survenu dans la région de Cordoue ce dimanche, qui a donné lieu à un moment de recueillement en ouverture de la plénière.

C'est donc une session plénière particulièrement riche qui s'est ouverte hier. Vous retrouverez dans cette lettre les principaux points qui seront abordés. Si vous souhaitez aller plus loin, vous pouvez consulter l'ordre du jour et suivre les débats en ligne sur ce lien: [Plénière | Parlement européen](#).

Permettez-moi de vous présenter, au nom de toute l'équipe du bureau en France du Parlement européen, mes meilleurs vœux pour l'année 2026. Je vous donne rendez-vous lors de la prochaine plénière, qui démarrera le lundi 9 février.

Isabelle Coustet
Cheffe du Bureau en France du Parlement européen

L'essentiel de la plénière



Groenland : quelle réponse européenne face aux menaces d'annexion ?

Les députés débattent mardi de la réaction de l'Union européenne aux déclarations de Donald Trump sur le Groenland. Les gouvernements européens ont rejeté le projet américain d'acquisition du Groenland, estimant qu'il menacerait la souveraineté du territoire, la cohésion de l'OTAN et la sécurité transatlantique. Ils ont également précisé que le statut du Groenland dépend exclusivement du Danemark et du Groenland, tout en insistant sur la nécessité d'une approche commune de la sécurité en Arctique au sein de l'OTAN. Les autorités danoises et groenlandaises ont rappelé que le Groenland n'était pas à vendre et ont appelé à une coopération renforcée. Les menaces américaines interviennent quelques jours après l'intervention de Washington au Venezuela, qui fera l'objet d'un autre débat mardi.

[Pour en savoir plus](#)



Iran : soutien aux manifestants et condamnation de la répression

Les députés débattent mardi de la situation en Iran avec Kaja Kallas, haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères, avant d'adopter une résolution jeudi. Selon des organisations de défense des droits humains, des centaines de manifestants ont été tués ces dernières semaines. Malgré une coupure quasi-totale d'internet et de sévères restrictions des communications, des images attestent de tirs sur des manifestants et de corps rassemblés près d'hôpitaux. Elle a également annoncé l'interdiction d'accès au Parlement européen pour les représentants de la République islamique d'Iran.

[Pour en savoir plus](#)



Vers une accélération du soutien à l'Ukraine

Mardi à midi, les députés voteront pour accélérer l'approbation de la décision du Conseil autorisant 24 États membres (les 27, à l'exception de la Tchéquie, de la Hongrie et de la Slovaquie) à accorder à l'Ukraine un prêt garanti par l'emprunt de l'Union européenne et soutenu par le budget de l'UE. Un autre vote portera sur l'accélération des procédures législatives relatives au prêt de soutien pour 2026 et 2027 et à la Facilité pour l'Ukraine. Mercredi, ils auront un débat avec Antonio Costa et Ursula von der Leyen sur les conclusions du Conseil européen de décembre. Le Sommet européen de décembre a décidé d'accorder à l'Ukraine un prêt de 90 milliards d'euros pour la période 2026-2027 sur la base des emprunts de l'UE, et de reporter l'utilisation des avoirs russes gelés à des fins de réparation.

[Pour en savoir plus](#)



L'UE face aux pénuries de médicaments essentiels

Mardi, les députés européens auront un débat suivi d'un vote sur la réduction de la dépendance européenne à l'égard des pays tiers et le soutien à la compétitivité du secteur pharmaceutique en Europe. Dans un contexte de pénurie de médicaments, notamment d'antibiotiques, d'insuline et de vaccins, le projet de règlement actuellement négocié entre le Parlement et le Conseil vise à renforcer les capacités de production européenne de médicaments, mais aussi à soutenir les marchés publics transfrontaliers tout en améliorant les règles de coordination et de redistribution des stocks nationaux.

[Pour en savoir plus](#)



Sécurité numérique : *deep fakes* et cybersécurité au cœur du débat

Mardi, les députés débattent de la **lutte contre les *deep fakes* et les contenus sexuels illégaux générés par l'IA**, à la suite du scandale impliquant la plateforme X et son chatbot Grok, qui a permis la création d'images à caractère sexuel impliquant des femmes et des enfants. Le Parlement devrait appeler la Commission à renforcer l'application du règlement sur les services numériques (DSA) et du règlement sur l'IA afin de lutter contre la génération de contenus illicites. La Commission présentera ensuite la révision du règlement européen sur la cybersécurité, visant à répondre à la multiplication et à la complexification des cybermenaces et à renforcer le rôle de l'Agence de l'UE pour la cybersécurité (ENISA). Ce texte fera l'objet d'un débat en plénière.

[Pour en savoir plus](#)



Le Parlement mobilisé pour renforcer les droits des passagers aériens

Mercredi, les députés adopteront une révision des droits des passagers aériens confrontés à une perturbation de vol. Le projet de texte vise notamment à garantir une indemnisation en cas de retard, d'annulation ou de refus d'embarquement. Pour le Parlement, cette indemnisation doit intervenir dès que le retard est supérieur à 3 h. Le projet du Parlement prévoit également une liste exhaustive de circonstances extraordinaires susceptibles de dégager les compagnies aériennes de leur obligation d'indemnisation, afin de limiter les dérogations. Il défend enfin le droit d'emporter un article personnel à bord, sans frais supplémentaires, comme par exemple un bagage à main n'excédant pas 7 kg.

[Pour en savoir plus](#)

Focus :

Accords UE-Mercosur : sur quoi exactement le Parlement européen doit-il se prononcer cette semaine ?



L'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay, Uruguay) a été signé ce samedi 17 janvier, au Paraguay, par la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen. L'étape suivante de la procédure est donc la ratification.

En effet, en matière de **politique commerciale**, la procédure est la suivante : les **27 pays de l'UE donnent mandat à la Commission européenne pour négocier et conclure des accords de libre-échange** avec des pays tiers ou des organisations régionales, comme le Mercosur. La Commission consulte les capitales de l'UE tout au long du processus de négociation. Les États membres décident également de la signature et de la conclusion de ces accords (à la majorité qualifiée lorsqu'il s'agit d'un accord strictement commercial ou à l'unanimité lorsqu'il s'agit d'un accord de partenariat, plus large que le commerce). Le **Parlement européen doit donner son avis conforme avant la conclusion de l'accord et donc dispose d'un droit de veto sur la ratification européenne**, mais il ne peut pas amender le texte proposé par la Commission. Dans le cas d'un accord de partenariat, les Parlements nationaux doivent aussi le ratifier en plus de la ratification européenne.

Pourtant, si les accords UE-Mercosur sont à l'ordre du jour du Parlement européen cette semaine, il n'agit pas encore de leur ratification.

L'accord avec le Mercosur est divisé en deux : un accord commercial intérimaire et un accord de partenariat. Le Parlement européen doit encore l'examiner en commission parlementaire avant de procéder au vote en plénière. Lors de cette session, trois initiatives parlementaires ont cependant été déposées en lien avec le sujet. Il s'agit de deux résolutions demandant l'avis de la Cour de justice de l'Union européenne au préalable et d'une motion de censure.

Qu'est-ce que vise la saisine de la CJUE par le Parlement européen ?

Deux demandes de **saisine de la Cour de justice de l'UE** ont été déposées par au moins un dixième des députés composant le Parlement européen, comme le permet le règlement intérieur du Parlement européen avant le vote d'approbation au sujet des accords UE – Mercosur. Ces deux demandes sont issues de députés de tendances politiques différentes. Leur objectif ? Demander à la Cour de vérifier la compatibilité de ces accords avec les traités de l'Union. Ces deux demandes seront mises aux voix ce mercredi à 1 h 30. Si la plénière (à la majorité simple) adopte l'une des demandes de saisines, la Cour devra examiner juridiquement les accords, ce qui suspendrait la procédure de ratification au Parlement européen. Si en revanche les résolutions relatives à la saisine de la CJUE sont rejetées par la plénière, le vote d'approbation du Parlement européen suivra son cours et pourrait se tenir entre février et mai 2026.

Et la motion de censure ?

Une motion de censure a par ailleurs été déposée par au moins un dixième des députés composant le Parlement européen (issus du groupe des Patriotes pour l'Europe) à l'encontre de la Commission européenne en ce qui concerne les accords UE - Mercosur. La discussion a eu lieu lundi soir et le vote est prévu jeudi par appel nominal. Pour être adoptée, une motion de censure doit obtenir les deux tiers des suffrages exprimés et la majorité des députés.

Pour en savoir plus

Actualités



Le réseau des Centres Europe Direct se renouvelle

La nouvelle génération des Centres Europe Direct est désormais en place. 52 Centres ont obtenu le label de la Commission européenne pour la nouvelle période 2026-2030. Félicitations à eux !

Le réseau compte 9 nouveaux Centres Europe Direct :

- un en région Auvergne-Rhône Alpes : Europe Direct Ain-Genevois français ;
- trois en région Île-de-France : Europe Direct Essonne Grand Paris Sud, Europe Direct Val de Marne et Europe Direct Rambouillet ;
- un en région Occitanie : Europe Direct Tarn ;
- trois en région Provence-Alpes Côte d'Azur : Europe Direct Var, Europe Direct Alpes du Sud, Europe Direct Marseille et Europe Direct Forcalquier Alpes-Provence.

Les Europe Direct (ED) sont des structures d'information sur l'Europe labellisées par la Commission européenne. Leur mission : rapprocher l'Europe des citoyens en étant des relais de proximité accessibles et réactifs. Ils sont présents partout en France métropolitaine et Outre-mer.

Retrouvez ici les coordonnées et la carte du réseau : [les 52 Centres Europe Direct](#).



Municipales 2026 : les ressortissants de l'Union européenne résidant en France peuvent voter

Depuis le traité de Maastricht de 1992, les citoyens de l'Union européenne qui résident dans un autre État membre que leur pays d'origine peuvent voter et se porter candidats aux élections municipales et européennes, dans les mêmes conditions que celles des ressortissants nationaux.

Des parcours variés, mais un même constat : l'intérêt des citoyens européens pour les questions locales est bien réel et la citoyenneté européenne leur permet d'exercer pleinement leur droit de vote, quel que soit leur lieu de résidence au sein de l'Union.

Pour participer au scrutin en tant que citoyen européen, il faut :

- avoir au moins 18 ans ;
- être ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- résider en France et avoir une attache avec la commune ;
- être inscrit sur les listes électorales.

Pour les élections municipales du 15 et 22 mars 2026, il faut **s'inscrire au plus tard le mercredi 4 février en ligne ou le vendredi 6 février en mairie**. Toutes les informations pratiques et les modalités d'inscription sont disponibles sur le site officiel de l'administration française : [Élections : droit de vote d'un citoyen européen en France](#).

Au sein de notre équipe, trois citoyens européens se préparent ainsi à voter aux élections municipales de mars. Pour l'un de nos collègues, originaire de Finlande, les municipales de 2026 marqueront une première expérience de vote en France. Son inscription est en cours et il est impatient de se rendre aux urnes. Une autre membre de notre équipe, de nationalité suédoise, avait déjà voté aux municipales à Paris dans les années 1990, mais aussi aux élections européennes de 2024, et pendant dix ans aux municipales et européennes à Berlin. Enfin, notre collègue slovaque souligne à quel point les pratiques varient d'un pays à l'autre : « J'ai voté aux européennes en 2019 en Belgique et en 2024 en France. L'organisation du scrutin est à chaque fois très différente ».

Des parcours variés, mais un même constat : l'intérêt des citoyens européens pour les questions locales est bien réel et la citoyenneté européenne leur permet d'exercer pleinement leur droit de vote, quel que soit leur lieu de résidence au sein de l'Union.

Événements



Une heure pour comprendre l'Europe : participez à nos mini-conférences à Europa Expérience Paris

Europa Expérience est animée par Toute l'Europe, où vous découvrirez que l'Europe, ce n'est pas si compliqué !

Venez échanger avec nous et profiter de l'occasion pour découvrir ou approfondir vos connaissances et poser toutes vos questions. Un rendez-vous régulier et gratuit, au cœur du cinéma 360° d'Europa Expérience, ouvert à toutes et tous, avec une promesse : obtenir des réponses claires et sans jargon.

Retrouvez ci-dessous les prochaines mini-conférences. **Samedi 24 janvier : L'UE, comment ça marche ?** Lors de cette mini-conférence généraliste, vous apprendrez à distinguer les institutions européennes et comprendrez qui prend les décisions. Comment fonctionnent les institutions européennes ? Quel est le rôle des Etats membres ? Qui élabore les lois européennes ? Qui fait quoi ? Qui décide quoi ?

Mini-conférence généraliste : [inscrivez-vous ici](#).

Jeudi 19 février : Agriculture et alimentation : préserver l'agriculture européenne et bien manger avec l'Union européenne ?

À quelques jours de l'ouverture du Salon international de l'agriculture et en plein débat sur l'Accord avec les pays du Mercosur, quel modèle l'Union européenne défend-elle, notamment à travers la Politique agricole commune ? Principal poste de dépense de l'Union européenne, l'agriculture bénéficie de nombreuses aides pour garantir la sécurité alimentaire du continent.

Mini-conférence thématique : [inscrivez vous ici](#).

PRIX CHARLEMAGNE

POUR LA JEUNESSE EUROPÉENNE 2026



Prix Charlemagne pour la jeunesse européenne : les candidatures sont ouvertes

Les candidatures pour le prix Charlemagne pour la jeunesse européenne sont ouvertes du 7 janvier au 2 février 2026. Ce prix récompense chaque année des projets de jeunes qui contribuent à la démocratie, à la citoyenneté active et à la cohésion européenne. Les jeunes de 16 à 30 ans vivant dans l'Union européenne peuvent postuler avec un projet ayant un impact local, national ou européen, déjà réalisé ou en cours de réalisation.

Le Prix est décerné conjointement par le Parlement européen et la Fondation du Prix international Charlemagne à Aix-la-Chapelle. Trois projets seront récompensés avec des dotations de 7 500, 5 000 et 2 500 euros. Les représentants des 27 projets nationaux lauréats seront invités à un événement de quatre jours à Aix-la-Chapelle.

[Plus d'information sur le Prix Charlemagne pour la jeunesse européenne.](#)



L'Europe, l'histoire et la paix : une conférence proposée par la Maison Jean Monnet le mardi 27 janvier 2026

Forte de l'expérience de ses Journées pédagogiques, proposées depuis plusieurs années aux enseignants du secondaire, la Maison Jean Monnet lance une nouvelle série de séminaires, cette fois-ci à destination des enseignants universitaires.

Sa session inaugurale se tiendra le mardi 27 janvier en présence d'Alain Lamassoure, Président d'honneur de l'Observatoire sur l'Enseignement de l'Histoire en Europe, ancien ministre et ancien député européen. Monsieur Lamassoure évoquera son travail à la tête de l'Observatoire de l'Enseignement de l'Histoire en Europe, ainsi que de sa vision sur les enjeux pour la paix dans le monde d'aujourd'hui.

Les objectifs de ce Forum universitaire :

- permettre aux enseignants de mieux connaître les outils disponibles pour enseigner l'Europe à l'université ;
- rapprocher les équipes pédagogiques et de recherche des différents centres universitaires;
- débattre sur les sujets incontournables du passé, du présent et de l'avenir de notre continent.

Le mardi 27 janvier à 9 h 45 à la Maison Jean Monnet, 7 Chemin du Vieux Pressoir, 78490 Bazoches-sur-Guyonne, France.

Inscrivez-vous [via ce formulaire](#) et retrouvez le [programme complet sur le site de la Maison Jean Monnet](#).



Prix LUX du public 2026 : les 5 films en lice projetés gratuitement à Strasbourg

Le Parlement proposera ces prochaines semaines à Strasbourg une série de projections gratuites des films nominés pour le Prix LUX du public 2026. Le 11 janvier dernier, le cinéma Cosmos a projeté le long-métrage Valeur Sentimentale du réalisateur norvégien Joachim Trier. Une discussion avec Fabienne Keller, questeuse au Parlement européen, a suivi la projection. D'autres projections gratuites des films nominés auront lieu à Strasbourg en février, mars et avril.

Pour plus d'informations et pour noter les films que vous avez vus : **LUX Audience Award**.



Présidence chypriote du Conseil de l'Union européenne: une nouvelle exposition sur les mythes et récits de Chypre

Pour célébrer la présidence chypriote du Conseil de l'Union européenne, qui a commencé le 1er janvier 2026, une exposition intitulée «Mythes et récits de Chypre» sera présentée dès la séance plénière de janvier dans le circuit visiteurs du Parlement européen à Strasbourg. À noter: Le Parlement européen à Strasbourg sera fermé aux visiteurs individuels le mardi 20 janvier et le mercredi 21 janvier.

Plus d'informations sur l'ensemble des expositions proposées sur le circuit des visiteurs.

Bureau en France du Parlement européen

- + 33 (0)1 40 63 40 00
- epparis@ep.europa.eu
- [X \(ex-twitter\)](#)
- [Facebook](#)
- [Instagram](#)
- [LinkedIn](#)
- [Youtube](#)

[Lien de désinscription](#)
